

mort est une perte pour le Parlement et pour le pays. Il est vraiment difficile de comprendre les arrêts du destin dans des circonstances de ce genre. Nous devons nous contenter d'espérer et de croire que, d'une façon ou d'une autre:

—that force,  
Surely, has not been left vain!

Que:

Somewhere, surely, afar,  
In the sounding labour-house vast  
of being, is practised that strength,  
Zealous, beneficent, firm!

M. Robitaille appartenait à la même profession que M. Buckley. Il était cependant beaucoup plus âgé et sa carrière d'avocat et de député avait été beaucoup plus longue; il y avait dix ans qu'il siégeait parmi nous. Plusieurs ici étaient de ses amis personnels et nous déplorons grandement sa perte en nous rappelant surtout cette qualité qu'il possédait et dont le premier ministre a parlé, sa loyauté envers ceux qu'il appuyait à la Chambre et de sa fidélité aux principes et aux convictions qu'il professait et qu'il savait défendre. Lui aussi est parti d'une façon bien soudaine. Deux jours avant son décès, il était à son bureau, apparemment en bonne santé. Il est mort presque subitement au milieu de sa famille, laissant dans le deuil une femme et onze enfants.

On l'a dit, M. Robitaille prenait rarement part aux débats, mais il était très assidu à la Chambre et il surveillait avec vigilance les intérêts de la grande circonscription qu'il représentait. Il avait toujours été élu à d'énormes majorités dans l'une des divisions les plus peuplées et les plus importantes du pays, celle de Maisonneuve, ce qui témoigne de la confiance et de l'affection dont il était l'objet de la part de ceux qui le connaissaient le mieux. Le premier ministre a eu raison de dire que tous les membres de la Chambre, sans distinction de parti, vénèrent sa mémoire. Nous pouvons dire, en effet, qu'il a fait honneur à sa province et à sa nationalité qui a fourni tant de nos meilleurs hommes publics à notre pays.

Monsieur l'Orateur, je me joins de tout cœur au premier ministre pour exprimer l'espoir que, vous constituant l'interprète de la Chambre entière, vous ferez part de nos sympathies aux familles si cruellement éprouvées.

M. ROBERT GARDINER (Acadia): Monsieur l'Orateur, au nom des députés de notre groupe, je me permets de me joindre au premier ministre et au chef de l'opposition pour exprimer nos sympathies aux familles des deux députés qui sont décédés depuis la prorogation.

Je connaissais M. Robitaille depuis mon arrivée dans cette Chambre. Il est vrai qu'il ne faisait guère de bruit, mais je suis sûr que

tous ceux d'entre nous qui l'ont bien connu ont été chagrins d'apprendre sa fin subite.

Quant à M. Buckley, nous, de l'Alberta, avons une affection toute particulière pour lui, parce qu'il était de notre province. Je suis probablement le député qui l'a vu pour la dernière fois, ayant eu l'avantage de le rencontrer dans sa ville le seize novembre et de le féliciter à l'occasion de son quarantième anniversaire de naissance. Je devais le voir une couple de jours après. Aussi, quand le téléphone m'a appris sa mort, près de la ville de Saint-Paul, cette nouvelle tragique m'a grandement affecté, je vous l'assure. Quand je l'ai vu pour la dernière fois, M. Buckley était en excellente santé et il avait hâte de venir revoir ses collègues de la Chambre. Depuis sa mort, j'ai rencontré plusieurs de ses électeurs qui m'ont dit perdre en lui non seulement un bon ami mais un homme à qui sa profession et la vie publique promettaient de grands succès.

Monsieur l'Orateur, quand vous transmettez les sympathies de la Chambre aux familles affligées de nos deux bons amis, vous voudrez bien mentionner tout particulièrement celles de l'extrême-gauche.

#### REMANIEMENTS MINISTERIELS

LES PORTEFEUILLES DU TRAVAIL ET DES FINANCES.

—LE TRÈS HONORABLE M. MEIGHEN ACCEPTE  
D'ENTRER DANS LE CABINET

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur d'informer la Chambre, vu le mauvais état de la santé du ministre du Travail (sénateur Robertson), j'ai dû conseiller à Son Excellence d'accepter sa démission. L'honorable Wesley A. Gordon a abandonné le portefeuille de l'Immigration et de la Colonisation pour devenir ministre du Travail. Il continuera de remplir les fonctions de ministre de l'Immigration et de la Colonisation et de ministre des Mines. On peut se demander s'il ne serait pas à propos de fusionner ces ministères. C'est une question à laquelle le Gouvernement a songé.

Je désire témoigner des services rendus au pays par le sénateur Robertson. Doué d'une grande largeur de vue et d'un esprit droit, sachant apprécier et comprendre les autres et très soucieux du bien-être de l'humanité, on peut dire qu'il s'est usé au service de son pays.

Si jamais la lutte contre une crise économique a fait une victime, on peut dire que c'est lui, car c'est en servant le Canada qu'il a été frappé par la maladie.

Le département des Pêcheries sera administré par le ministre de la Marine (M. Duranleau) le ministère dont il dépendait naguère, l'ancien ministre (M. Rhodes) ayant remis ce portefeuille—à son grand regret, j'en suis sûr—pour devenir ministre des Finances.